



**HAL**  
open science

## DEEP - Déchets, eau, environnement, pollutions

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. DEEP - Déchets, eau, environnement, pollutions. 2015, Institut national des sciences appliquées de Lyon. hceres-02033716

**HAL Id: hceres-02033716**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02033716v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Évaluation du HCERES sur l'unité :

Déchets – Eaux – Environnement – Pollutions

DEEP

sous tutelle de :

Institut National des Sciences Appliquées de Lyon

Université Claude Bernard Lyon 1 - UCB

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Didier HOUSSIN, président

*Au nom du comité d'experts,<sup>2</sup>*

Abdelkarim AÏT-MOKHTAR, président du comité

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

# Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.  
Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité :	Déchets - Eaux - Environnement - Pollutions
Acronyme de l'unité :	DEEP
Label demandé :	Équipe d'Accueil (EA)
N° actuel :	Sans objet
Nom du directeur (en 2014-2015) :	M. Ali LIMAM (directeur du LGCIE)
Nom du porteur de projet (2016-2020) :	M. Jean-Luc BERTRAND-KRAJEWSKI

## Membres du comité d'experts

Président :	M. Abdelkarim AIT-MOKHTAR, Université La Rochelle
Experts :	M. Nicolas BURLION, Polytech Lille
	M. Mehmet A. OTURAN, Université Paris-Est Marne-la-Vallée
	M. Frédéric RAGUENEAU, ENS Cachan
	M. Nicolas ROCHE, Université Aix-Marseille (représentant du CNU)
	M. Bruno TASSIN, École des Ponts ParisTech
Délégué scientifique représentant du HCERES :	
	M. Alain GRACIAA

## Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Philippe BOISSE (représentant de l'École Doctorale n°162  
"Mécanique, Énergétique, Génie Civil Acoustique", MEGA)

M. Jean-François GERARD, INSA de Lyon

M<sup>me</sup> Christelle GOUTAUDIER, Université Lyon 1

M. Jean-Marc LANCELIN (représentant de l'École Doctorale n°206  
"Chimie, Procédés et Environnement")

## 1 • Introduction

### Historique et localisation géographique de l'unité

Le laboratoire DEEP est situé sur le campus de l'INSA de Lyon (campus de la Doua) à Villeurbanne. L'unité est répartie entre les bâtiments Coulomb et Carnot et utilise des locaux dans deux autres (Chappe et Freyssinet).

Le laboratoire DEEP est issu de l'équipe DEEP du LGCIE (Laboratoire de Génie Civil et Ingénierie Environnementale, EA 4126), lui-même issu de la fusion en janvier 2007 de deux anciens laboratoires de l'INSA de Lyon (LAEPSI et URGC) et d'une partie d'un laboratoire de l'UCBL (L2MS). Le LGCIE, sur la fin de la période couverte par la présente campagne d'évaluation, était structuré en deux équipes de recherche de tailles similaires, DEEP (Déchets, Eaux, Environnement, Pollutions) et SMS-ID (Sols, Matériaux, Structures et Ingénierie Durable).

### Équipe de direction

L'équipe de direction du LGCIE (2011-2015) était composée de M. Ali LIMAM (directeur), de M. Jean-Luc BERTRAND-KRAJEWSKI (directeur-adjoint), et de M<sup>me</sup> Valérie ORHON (assistante de direction). M. Rémy GOURDON était responsable de l'équipe DEEP.

Pour le projet (2016-2020), l'équipe de direction de DEEP est composée de M. Jean-Luc BERTRAND-KRAJEWSKI (directeur), M. Pierre BUFFIERE (directeur-adjoint), et de M<sup>me</sup> Valérie ORHON (assistante de direction). L'équipe de direction sera assistée par un conseil de direction composé de la direction, et de M<sup>me</sup> Sylvie BARRAUD, M. Rémy BAYARD et M. Rémy GOURDON.

### Nomenclature HCERES

ST5 (Sciences pour l'ingénieur SPI).

### Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
<b>N1</b> : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	24	21
<b>N2</b> : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés		
<b>N3</b> : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)	14	14
<b>N4</b> : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	2	2
<b>N5</b> : Autres chercheurs (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)	6	
<b>N6</b> : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)	1	1
<b>TOTAL N1 à N6</b>	<b>47</b>	<b>37</b>

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
Doctorants	20	
Thèses soutenues	23	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	4	
Nombre d'HDR soutenues	2	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	12	12

## 2 • Appréciation sur l'unité

### Avis global sur l'unité

Pour l'équipe DEEP, redevenir un laboratoire est cohérent compte tenu de son mode de fonctionnement qui était déjà très autonome au sein de l'ex-LGCIE. DEEP bénéficie d'un large réseau de collaborations au niveau régional, notamment via la fédération de recherche OTHU (Observatoire de Terrain en Hydrologie Urbaine), ainsi qu'aux niveaux national et international.

La cohérence thématique (ingénierie environnementale) de l'équipe constitue une force indéniable. Cette cohérence s'appuie sur les compétences complémentaires des membres du laboratoire permettant le développement d'approches multidisciplinaires. L'ensemble donne au laboratoire un potentiel scientifique certain, basé sur des approches originales, dont le potentiel en termes d'applications opérationnelles est élevé.

La taille de l'unité restera néanmoins modeste, sans grande perspective d'évolution interne. Des collaborations externes, en particulier au travers de l'OTHU, pourront néanmoins permettre un développement des activités.

### Points forts et possibilités liées au contexte

- environnement géographique très favorable avec des objets d'étude pour les thèmes de DEEP variés et féconds ;
- thèmes scientifiques cohérents et une vision d'ensemble partagée par les membres de l'unité ;
- réseau de collaboration régionale intéressant et fonctionnel, notamment grâce à l'observatoire OTHU.

### Points faibles et risques liés au contexte

- manque d'outils de gestion et de fonctionnement au quotidien de l'unité. Cependant, la visite a montré que la direction en est bien consciente et s'attelle à la résolution de ce point ;
- les collaborations internationales, bien qu'assez développées, sont à renforcer / formaliser davantage (projets européens...), ce qui est pris en compte dans les intentions notées dans le projet ;
- la distinction entre DEEP et OTHU n'est pas toujours claire en termes de rendu dans la production et l'activité scientifique (ex. publications dues exclusivement à DEEP ou à l'OTHU).

### Recommandations

Le comité d'experts recommande de :

- poursuivre la démarche scientifique entreprise dans l'ingénierie environnementale en liaison avec la société permettant la production de connaissances d'une part et la production d'outils opérationnels d'autre part ;

- mettre en place des outils de gestion du laboratoire. En outre, une attention doit être portée à « l'égalité de traitement » entre les doctorants dans les conditions de préparation de leur diplôme doctoral au sein du laboratoire (financements, formations, publications,...), tant que l'unité appartient à deux écoles doctorales, avec des règles qui ne sont pas toujours identiques, quitte à fixer pour tous le cumul des minimas de chacune des deux EDs ;
- poursuivre la politique de passage d'HDR.